



RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2002 B 01665

Numéro SIREN : 442 872 230

Nom ou dénomination : A.L.B WINE INTERNATIONAL

Ce dépôt a été enregistré le 11/09/2014 sous le numéro de dépôt 15184

Société A.L.B WINE INTERNATIONAL
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 60 000 euros
Siège social : 156 Rue Jules Ferry
33 200 Bordeaux
R.C.S. BORDEAUX 442 872 230

2002 R 1665

Le présent acte a été
déposé au Greffe du
Tribunal de commerce
de Bordeaux

Le 11 SEP. 2014
sous le N°... 15184

**PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 8 SEPTEMBRE 2014**

L'an deux mille quatorze et le huit septembre, à dix heures, les associés se sont réunis au 156 rue Jules Ferry, 33 200 Bordeaux Caudéran en assemblée générale ordinaire sur convocation du président.

Sont présents ou représentés :

- Société RAYMOND INVEST, propriétaire de	7 425 actions.
- Société Vinergie Développement, propriétaire de	61 actions.
- Mlle Bénédicte HAMONET, propriétaire de	14 actions.

Total des actions présentes ou représentées : 7 500 actions sur les 7 500 actions composant le capital social.

Monsieur Didier BLOC préside la séance en qualité de président.

Le Président rappelle que les associés sont réunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination du Président ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Il précise que tous les documents prescrits par la loi, ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social dans les délais prévus par ledit article.

L'Assemblée sur sa demande, lui donne acte de ses déclarations et reconnaît la validité de la convocation.

Enfin, il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale prenant acte de la démission de Monsieur Didier Bloc de ses fonctions de Président à compter de ce jour, décide de nommer en qualité de nouveau Président pour une durée indéterminée :

DB W

Monsieur Lionel Raymond, demeurant 40 RN 113 33490 Caudrot

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

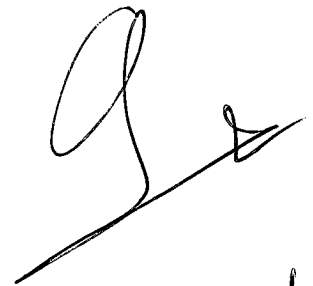
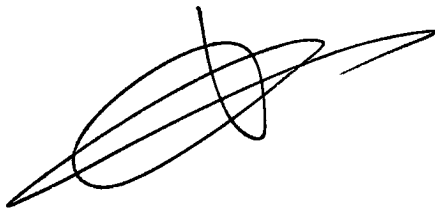
DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11 h 00.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.



Bon pour acceptation
de fonctions de
Président.